



Contrat producteur/fabricant

Par **GregeTju**, le 11/11/2009 à 12:29

Bonjour,

Je vais devoir poser ma question sans donner trop de détails.

Je produisais de la matière première pour un fabricant, nous étions liés pour un contrat de 10 ans. Mais l'objet de la fabrication a été interdit à la production à l'utilisation et à la vente par la loi. Quand advient-t-il du contrat ? Merci pour vos réponses